

Lausanne

Feu vert pour un petit bout de tram

**Renens
Les TL ont obtenu
du Tribunal fédéral
de pouvoir lancer
leur chantier du côté
de la gare de Renens.
Pour le reste du
tracé, la décision se
fait encore attendre**

Les Transports publics lausannois (TL) ont obtenu une petite victoire. Ils ont en effet l'autorisation de commencer les travaux du tram censé relier la gare de Renens à la place de l'Europe, à Lausanne.

Comme souvent dans ce dossier, c'est une notion juridique et un peu technique qui explique ce fait. À savoir une levée partielle de l'effet suspensif. On l'a écrit à de nombreuses reprises, le projet de tramway, autrefois annoncé pour une mise en service en 2015, est empêtré dans des procédures judiciaires. Des opposants très déterminés réclament une modification du projet du côté du Flon. La route qui y est projetée entre la rue de la Vigie et l'avenue Jules-Gonin, à Lausanne, vendue comme une compensation à la fermeture au trafic automobile du Grand-Pont et d'une partie de la rue de Genève ne passe pas. Tout comme le défrichage de la petite forêt que ce barreau routier devrait entraîner.

En février dernier, le Tribunal administratif fédéral (TAF) jugeait que cette route n'avait pas sa place dans la procédure en cours, qui vise à autoriser la construction du tram (et de tout un

ensemble d'autres choses, notamment les bus à haut niveau de service). Et même si la cour valait par la même occasion le projet de tram dans son ensemble, les travaux ne peuvent pas débuter. En effet, les opposants ont fait recours auprès du Tribunal fédéral. Conséquence: le fameux effet suspensif était déclenché, qui empêche le moindre coup de pioche.

Alors, en avril dernier, dans la foulée, ce sont les TL qui déposaient, en plus de leur recours, une «opposition partielle à l'effet suspensif». Le but: pouvoir com-

**«C'est un
démarrage
en douceur,
mais il permet
tout de même
des choses»**

Samuel Barbou

Chef du projet Tram aux TL

mencer leurs travaux loin de la forêt du Flon, du côté de la gare de Renens. Ils ont donc obtenu gain de cause courant mai.

«Nous sommes très contents, parce que cela ouvre la voie à la préparation des travaux, dit Samuel Barbou, chef de projet aux TL. C'est un démarrage en douceur, mais il permet tout de même des choses!» Est-ce dire que la partie est gagnée et que le Tribunal fédéral rendra bientôt une décision positive pour la construction du tram dans sa ver-

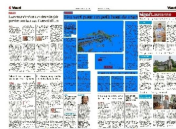
sion actuelle? Impossible de le dire. Il y a aussi de fortes chances pour que la plus Haute Cour confirme le jugement du TAF et le vice de forme qu'il avait décelé.

«Nous ne tirons aucune conclusion et nous attendons le verdict», lâche Samuel Barbou.

Des études d'exécution peuvent être lancées à l'avenue du 14-Avril. Alors qu'au nord de la place de la Gare, à Renens, c'est tout un projet qui se trouve débouqué. La gare, en chantier depuis plusieurs années, attendait cette décision pour pouvoir passer un cap décisif dans sa mutation. À savoir, pour les communes de Renens, d'Écublens, de Chavannes-près-Renens et de Crissier, obtenir la permission d'achever la construction de leur passerelle au-dessus des voies.

«Tout est enchevêtré»

À l'heure actuelle, un de ses quatre piliers est déjà ancré au quai 3, alors que celui qui prendra racine du côté du MI sera construit dès cet été. Il restera ensuite deux piliers à dresser, l'an prochain. Et enfin la pose de la passerelle de mobilité douce, «en 2021», estime Tinetta Maysre, municipale de l'Urbanisme à Renens. Elle poursuit: «Il faut voir que tout est enchevêtré dans ce secteur: les CFF modernisent leurs infrastructures (quais et voies), les TL ont le projet de tram mais aussi de nouveau terminus du MI et nous avons notre passerelle. Mais elle dépend des autorisations liées au tram. Alors nous sommes vraiment très soulagés de pouvoir avancer sans devoir trouver de plan B.»

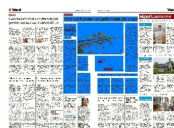


Les TL devront notamment se charger de détruire deux bâtiments du bord des voies: l'ancien bistrot Le Terminus et un autre édifice adjacent. **Cindy Mendicino**



Le tram, s'il est construit, rejoindra la place nord de la gare de Renens, sous la passerelle Rayon vert. DR





Renforcement des bus, en attendant...

● Si le projet de tram entre Renens et Lausanne a été imaginé, c'était pour soulager un axe de transports publics ultraencombré, à savoir les lignes de bus 17 et 18, notamment sur le tronçon entre le Flon et Malley. C'était il y a dix ans et la situation ne s'est pas miraculeusement détendue depuis. Bien au contraire. Chaque année, 6,8 millions de passagers empruntent la ligne 17 et 3,4 millions la 18. Alors, en attendant qu'un hypothétique

tram vienne donner des sièges aux voyageurs, les TL mettent cet axe aux soins intensifs.

Courant 2019, une nouvelle ligne, la 19, sera mise en service entre Chauderon et Renens. Elle offrira un bus toutes les 8 ou 9 minutes (puis 7,5), en plus de la ligne 17 (à cadence de 10 minutes), qui rallie Georgette à Croix-Péage, à Villars-Sainte-Croix. Les usagers profiteront en sus de bus flambant neufs, climatisés et à plancher bas, et n'auront donc plus à grimper

dans d'anciens trolleybus.

Sur la ligne 18, la réflexion est encore en cours. Les TL y constatent une forte saturation matinale entre le Flon et les écoles EPSIC et ETML. Le transporteur cherche à augmenter ses cadences. Mais il doit aussi préparer le changement de terminus que pourraient provoquer les travaux du tram, puisqu'il ne pourra plus circuler que jusqu'à Port-Franc, sur la rue de Genève.